

Image not found or type unknown



# SUCCESSION PAIEMENT DES CHARGES DE L'APPARTEMENT

Par **cheyenne13014**, le **23/02/2015** à **15:12**

Bonjour,

Dans une succession d'appartement qui doit payer les charges locatives de l'appartement sachant que 2 héritiers y habitent et les 2 autres ont leur propre appartement en location ? Est il normal de devoir payer des charges ou sont compris l'eau, le chauffage, l'ascenseur alors que je les paye dans ma location ?

Depuis 2 ans et demi qu'ils y habitent on ne leur à jamais rien demandé, on aurait pu leur demandé un loyer on ne l'a pas fait. Merci d'avance pour votre aide.